

# TEMPS DE TRAVAIL ET TEMPS AU TRAVAIL. DEUX ENJEUX INSÉPARABLES AU CŒUR DU PRÉSENT

Hélène L'Heuillet, Frédéric Worms, Catherine Pinchaut

16/02/2022

**Si la fatigue individuelle et collective s'installe, c'est aussi parce que chacun a le sentiment de manquer de temps, un temps qui est devenu aujourd'hui le problème central du monde du travail. Convaincues de l'utilité du recours à la philosophie et aux autres sciences humaines pour mieux appréhender ces enjeux, la CFDT et la Fondation publient une série de notes sur la « société fatiguée » dont la première croise deux expertises autour du thème du temps de travail et du temps au travail.**

## Table des matières

### Introduction

#### **Constat et diagnostic : les signes de l'envahissement du temps « au » travail par le temps « de » travail**

Intensification et accélération

Multiplication des demandes

Réification ou subjectivité

Stratégie du vide

#### **Analyse et enjeux : les fondements et le contexte de cet envahissement du temps au travail**

Émergence de l'étalon temps, le *lean management*

L'urgence et la précarité

Une anthropologie implicite

#### **Pistes et perspectives : le temps de travail dans la vie (l'exemple de la « Banque des temps ») et le temps de la vie dans le travail**

Place du travail dans la vie : la « Banque des temps »

Remettre le temps de la vie dans le travail

Le temps du sujet, de la parole, de la discussion dans (et sur) le travail

## **Conclusion**

Annexe : La « Banque des temps » : un compte épargne temps universel (CETU) pour articuler ses différents temps de vie

## **Les auteurs**

**Hélène L'Heuillet** est philosophe et psychanalyste ; elle est notamment l'auteure de *Éloge du retard* (Paris, Albin Michel, 2020).

**Frédéric Worms** est philosophe et a notamment écrit *Vivre en temps réel* (Paris, Bayard, 2020).

L'auteure de l'annexe : **Catherine Pinchaut** est secrétaire nationale de la CFDT, responsable de la politique en matière d'organisation et de vie au travail, du temps de travail, de la santé au travail et du handicap, de la politique de formation syndicale, de la politique de renouvellement des responsables.